Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DEPt :- 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr. Hors DU DEPt :- " 6 " 11 " 20

Les abonnements se paient d'avance. - Joindre 50 cent, à chaque demande de changement d'adresse.

Départs de

CAHORS

5 h. » m matin.

1 > 10 > soir. 5 » 40 » »

CAHORS: A. LAYTOU, Directeux, rue Valentré.
Paris: HAVAS et Ce, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnemen de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent. Imprimerie A. Laytou.

..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Eté

Arrivées à AGEN PÉRIGUEUX 8 h. 23 m malin. 10 h. 40 m matin. 4 » 22 » soir. 9 » 28 » » 5 » 51 » soir. 28 » » 10 " 55 " "

BORDEAUX 4 h. 27 m soir. 10 h. 33 — 11 h. 22 soir.

1 h. 8 m matin. 4 n 39 » » 2 n 48 n soir.

Train de marchandises régulier :

(Départ de Cahors — 5 h. 15 m matin. (Arrivé à Cahors — 7 h. 56 m soir.

LIBOS

6 h. 49 m matin.

2 » 51 » soir.
7 » 34 » »

Train de foire. - Arrivée à Cahors. - 9 h. 33 m matin.

Cahors, 1er Février.

atre l'invesion d'une si terrible a design and treate a did della quitter Vienna

M. Grézy est nommé président de la République en remplacement de M. le maréchal de Mac-Mahon.

HIER FULL CALL

Arrivées à

CAHORS

10 » soir.

11 h. 16 m matin.

La déclaration suivante du Maréchal a été lue à la Chambre des députés et au Sénat :

Monsieur le président,

Dès l'ouverture de cette session, le ministère vous a présenté un programme des lois qui paraissalent, tout en donnant satisfaction à l'opinion publique, pouvoir être votées sans danger pour la sécurité et la bonne administration du

Faisant abstraction de toute idée personnelle, j'y avais donné toute mon approbation, car je ne sacrifiais aucun des principes auxquels ma conscience me prescrivait de rester

Aujourd'hui, le ministère, croyant répondre à l'opinion de la majorité dans les deux Chambres, me propose, en ce qui concerne les grands commandements, des mesures générales que je considère comme contraires aux intérêts de l'armée et par suite à ceux du pays.

Je ne puis y souscrire. En présence de ce refus, le ministère se retire.

Tout autre ministère pris dans la majorité des Assemblées m'imposerait les mêmes conditions.

Je crois dès lors devoir abréger la durée du mandat qui m'avait été confié par l'Assemblée nationale : je donne ma démission de président de la République.

En quittant le pouvoir, j'ai la consolation de penser que, durant les cinquante-trois années que j'ai consacrées au service de mon pays comme soldat ou comme citoyen, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentiments que ceux de l'honneur et du devoir et par un dévouement absolu à la patrie.

Je vous invite, Monsieur le président, à communiquer ma décision à la Chambre des députés.

Veuillez agréer l'expression de ma haute considération.

Maréchal de Mac-Mahon, duc de MAGENTA.

Versailles, le 30 janvier 1879.

LA JOURNÉE DU 30 JANVIER

Voici divers renseignements antérieurs à la lecture de la lettre par laquelle le maréchal de Mac-Mahon a donné sa démission.

ires

ffor-

, la

Jeudi, 1 heure 35.

Les bureaux des gauches de la Chambre viennent de tenir une courte séance. Ils ont examiné les diverses éventualités qui pourront se produire et la ligne de conduite à suivre. On a délégué un membre auprès des bureaux des gauches du Senat, pour les avertir que l'on se concerterait avec eux pour toutes les mesures à prendre.

Les questeurs de la Chambre ont pris leurs

mesures pour que le Congrès puisse avoir lieu séance tenante, des fauteuils seraient installés dans la salle des séances et les députés qui siégent dans les premiers rangs les occuperont et laisseront leurs places aux sénateurs.

1 heure 50.

VILLENEUVE-SUR-LOT

10 h. 12 m matin.

3 » 56 » soir.

8 » 46 » »

Les bureaux des gauches sont en permanence. M. Gambetta assistait à la réunion tenue tout à l'heure. Il a pris la parole à cette réunion et a exposé les diverses éventualités qui pouvaient se produire:

1º Démission du maréchal; 2º refus de se retirer et de signer les décrets, et ensin 3º soumission du maréchal.

Pour le cas de démission, M. Gambetta a déclaré qu'il fallait choisir le plus digne et le plus républicain, et il a proposé la candidature de M. Grévy, qui a été approuvée à l'unanimité.

2 heures.

Le conseil des ministres est terminé. On annonce que le Maréchal donne officiellement sa démission.

2 heures 10.

La démission du Maréchal était prête depuis

Le maréchal l'a communiquée à son conseil qui a duré à peine une demi-heure.

On assure que la séance a été pleine d'émotion. Le Maréchal s'est séparé des ministres avec une grande dignité, ajoutant qu'il faisait des vœux pour que la France fût heureuse sous son successeur.

2 heures 15.

Les présidents et secrétaires des gauches de la Chambre viennent d'être délégués par les bureaux auprès des bureaux des gauches du Sénat pour les inviter à venir délibérer avec eux sur la tenue du Congrès, l'heure à laquelle il aura lieu et le choix du nouveau président.

C'est M. Jules Grévy qui est désigné par les gauches de la Chambre comme nouveau président de la République.

Les délégués des gauches de la Chambre sont MM. Louis Blanc et Clémenceau, de l'extrême gauche; Floquet et Marcellin Pellet, de l'Union républicaine; Albert Grévy et Camille Sée, de la gauche; Germain et Riotteau, du centre gauche.

2 heures 20.

Voici quelques détails complémentaires sur la séance du conseil des ministres.

Le Maréchal, après avoir fait connaître sa résolution de se retirer, a voulu faire contresigner sa lettre de démission par les ministres, mais ceux-ci s'y sont refusés, déclarant que ce n'était qu'un acte personnel qui n'engageait pas la responsabilité du cabinet.

Les huissiers du Sénat viennent de recevoir l'ordre de se tenir prêts à précéder en grand costume le Sénat lorsqu'il viendra se joindre à la Chambre pour former le Congrès.

2 heures 40.

Les droites du Sénat et de la Chambre prétendeat qu'elles voteront pour la présidence de M. Grévy. En ce cas, M. Grévy serait élu à l'unanimité.

2 heures 45.

Beaucoup de membres manifestent l'intention de porter M. Gambetta à la présidence de la Chambre.

On croit que M. Grévy désire garder M. Dufaure comme président du conseil.

2 heures 50.

Le vote au Congrès aura lieu à six heures et durera jusqu'à neuf heures, à raison de l'appel nominal et du contre-appel qui doit se faire.

Le ministère demandera aux Chambres de se séparer pendant huit jours pour permettre de résoudre les questions pendantes.

Je puis vous dire que l'avis général des gauches est qu'aujourd'hui le ministère doit être maintenu; M. Gambetta vient de se prononcer nettement dans ce sens dans les couloirs.

M. Dufaure a déclaré à ses collégues du cabinet qu'il désirait rentrer dans la vie privée et qu'il refuserait de rester au ministère.

3 heures 10.

On vient d'afficher aux Chambres une dépêche Havas annonçant que les puissances, pressenties au sujet de la crise, auraient manifesté une intention favorable à l'issue prévue.

Je suis autorisé à vous déclarer que cette dépêche est absolument dénuée de tout fondement.

Les puissances n'ont pas été pressenties et aucune communication ne leur a été faite.

Les groupes de la gauche du Sénat sont réunis en séance plénière en ce moment.

3 heures 20.

Toutes les gauches du Sénat du Sénat viennent de tenir une réunion plénière dans le local da 8e bureau.

Après une séance de quelques minutes, on a constate que M. Dufaure refusait toute candidature. La candidature de M. Grévy a été adoptée à l'unanimité.

Les bureaux des gauches du Sénat vont se joindre à ceux de la Chambre.

M. Le Royer a demandé qu'un témoignage public de reconnaissance soit transmis à M. Dufaure.

M. Feray, qui préside, ajoute quelques mots.

La motion est adoptée à l'unanimité par acclamation.

3 heures 30.

Le marquis d'Harcourt ambassadeur à Londres, vient d'envoyer sa démission à M. Wad-

Dans la lettre du maréchal, il y a un passage modifié sur la demande même des ministres.

Le maréchal s'est montré jusqu'à la dernière minute d'une correction et d'une courtoisie parfaites.

2 h. 36

Voici presque textuellement de libellé de la lettre de démission du Maréchal:

- a Ne voulant pas former un nouveau cabinet, » ne voulant pas prendre des résolutions contrai-
- » res à ma dignité, ne voulant pas m'associer
- » à des mesures qui désorganisent l'armée, je
- » denne ma démission. »

Les Chambres.

3 heures 1/4.

M. Grévy donne lecture de la lettre du maréchal de Mac-Mahon.

Après la lecture de la lettre du Maréchal, qui a été accueillie par un silence profond, M. Grévy a donné lecture des articles de la Constitution relatifs à la situation. Il a ensuite annoncé que le Congrès était convoqué pour quatre heures et

La séance est suspendue.

Sénat. — Les mêmes formalités qu'à la Chambre ont été observées au Sénat.

> * * * Le Congrès.

L'ouverture du Congrès a eu lieu à 4 heures et demie, avec un cérémonial imposant. A 4 h. 20, le président du Congrès a quitté le cabinet du président du Sénat, précédé du chef des huissiers et trois huissiers en grande tenue, d'un capitaine et d'un lieutenant du génie l'épée au port d'armes ; l'escortaient, à sa droite et à sa gauche, les vice-présidents, MM. Rampon et Pelletan, l'Admirault et le Royer secrétaires du Sénat. Le secrétaire général du Sénat et les valets de pied du bureau du Sénat en grande tenue, suivaient le président. Le 1er régiment du génie formait la haie dans tout l'intérieur du palais où le cortége passait, depuis le Sénat jusqu'au pied du grand escalier menant à la galerie des batailles. La troupe de gendarmerie mobile faisait la baie dans la salle des Pas-perdus, depuis la Chambre jusqu'à l'entrée de la salle des séances. Pendant que le cortége était en marche, sur tout le parcours, les troupes présentaient les armes, les tambours battaient aux champs.

Les honneurs militaires ont été rendus jusqu'à ce que le président a été rentré dans la salle des séances. Le personnel du Sénat a pris la direction du service intérieur de l'Assemblée nationale. Les membres du Congrès mettent leurs bulletins dans une enveloppe cachetée. Le spectacle d'une assemblée si nombreuse est imposant.

4 h. 45.

La séance est ouverte à quatre heures quarante-cinq minutes. M. Martel, qui le préside. donne lecture de la lettre du Maréchal. Cette lecture est accueillie par un silence pro-

M. Martel lit les articles de la constitution.

Loi constitutionnelle relative à l'organisation des pouvoirs publics du 25 février 1875.

Art. 2. Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages, par le Sénat et la Chambre des députés, réunis en Assemblée natio-

Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible.

Art. 7 - En cas de vacance par décès ou par toute autre cause, les deux Chambres réunies procèdent immédiatement à l'élection d'un nouveau président.

Dans l'intervalle, le conseil des ministres est investi du pouvoir exécutif.

Loi constitutionnelle sur les rapports des pouvoirs public du 16 juillet 1875.

Art. 3. parag. 3. En cas de décès ou de démismission du président de la république, les deux Chambres se réunissent immédiatement et de plein MM. de Gavardie et Sarlande veulent parler.

M. Martel dit que M. de Gavardie veut demander si le Congrès accepte la démission du Maréchal.

M. de Gavardie interpelle vivement M. Gambetta.

Protestation bruyante. Agitation. La question préalable est votée à une grande majorité sur la question posée par M. de Gavardie.

Il est procédé au tirage au sort des scruta-

teurs.

Le scrutin est ouvert à cinq heures. Le scrutin pour la nomination d'un président de la République a donné le résultat suivant :

Votants, 713 Suffrages exprimés, 670

Majorité absolue, 336

M. le général Chanzy en a obtenu 99. Bulletins blancs ou nuls, 43.

M. Grévy est proclamé président de la République pour sept ans.

Tonnerre d'applaudissements. — Cris de : « Vive la République ! »

Après l'élection de M. Grévy à la présidence de la république, le sénat et la chambre ont tenu une courte séance pour prendre acte de l'élection de M. Grévy.

La Chambre élira demain son président, en remplacement de M. Grévy.

Le maréchal de Mac-Mahon a écrit à M. Grévy pour lui exprimer le désir d'aller le féliciter aussitôt après son élection. M. Grévy lui a répondu en lui exprimant comhien il serait sensible à cette marque de haute courtoisie, mais en lui disant qu'il tenait à ce que ce fût lui-même, M. Grévy, qui allât le premier visiter le maréchal de Mac-Mahon

On assure que le Maréchal ira ce soir saluer le nouveau président de la république.

9 heures.

A l'issue de la séance du Congrès, M. Dufaure et tous les ministres allèrent chez M. Grévy lui porter le résultat du vote. M. Dufaure, en lui exprimant la satisfaction de ce résultat, qui est la récompense de toute une vie de pureté et de droiture, a manifesté la confiance que M. Grévy dans la charge suprême dont il venait d'être investi, emploierait au service de la France et de la République les mêmes qualités qui l'ont distingué dans la conduite des assemblées et dans le parti républicain.

M. Grévy, très-ému, a remercié en quelques mots les ministres. Pour donner toute liberté au nouveau président de la République, il a manifesté l'intention de voir les ministres actuels continuer à diriger le gouveruement; il les a priés en tout cas de garder provisoirement leurs fonctions.

Le cabinet reste donc provisoirement en fonctions pour l'expédition des affaires.

* * and soon so do s

Les ministres se réuniront demain en séance particulière, sous la présidence de M. Dufaure, pour examiner la situation qui leur est faite par les derniers évènements.

Il est probable qu'une circulaire sera envoyée aux fonctionnaires qui sont à l'étranger.

Visite du marechal de Mac-Mahon

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Le maréchal de Mac-Mahon, en tenue civilé, accompagné d'un aide de camp en civil, est venu saluer dans la soirée le nouveau président. Les honneurs militaires lui ont été rendus par le piquet d'honneur. L'entrevue a été trèscourtoise.

On assure que le Maréchal aurait l'intention de partir demain pour Grasse, où il resterait quelque temps.

Tous les journaux sont unanimes à reconnaître la correction et la dignité avec lesquelles le maréchal de Mac-Mahon a quitté le pouvoir, tous rendent également justice à l'honorabilité de son successeur.

Le Journal des Débats dit que l'ère des difficultés commence, mais que l'ère des grands dangers est passée.

La République française dit que depuis hier nous sommes en République. Elle fait un grand éloge de M. Grévy.

Le XIXe Siècle compte que le ministère ne sera pas changé de sitôt.

La Marseillaise, la Révolution et la Lanterne disent que la journée d'hier est une révolution.

La Soleil affirme que la gauche a vaincu, mais qu'il lui reste à se vaincre elle-même.

M. le Président Grévy.

M. François-Paul Jules Grévy, qui vient d'être proclamé Président de la République, est né le 15 août 1813, à Mont-sous-Vaudrez (Jura). Il fit son droit, à Paris, où il conquit sa place au barreau. Il était commissaire du Gouvernement provisoire en 1848 dans le Jura, lorsqu'il fut élu à la Constituante par ce département, qu'il représente encore.

Pendant la discussion de la Constitution de 1848, il proposa de déléguer le pouvoir exécutif au Président du conseil des ministres, élu pour un temps illimité. Cet amendement ne fut pas adopté.

Au Deux-Décembre, il fut parmi les défenseurs du droit violé, qui protestèrent, à la mairie du 10^e arrondissement contre le coup d'Etat, et il eut l'honneur d'être emprisonné à Mazas.

De 1852 à 1868, M. Grévy se consacra exclusivement au barreau; et au 4 septembre 1870 il refusa d'entrer dans le Gouvernement provisoire, qu'il repoussait comme illégalement fondé; il réclama la convocation d'une Assemblée, et protesta contre la dissolution des Conseils généraux.

Le 16 février 1871 il fut appelé à l'unanimité à la Présidence de l'Assemblée nationale, donna sa démission le 2 avril 1873, et fut élu de nouveau le 9 mars 1876 président provisoire, puis président définitif.

On lit dans le National:

La France sera doublement satisfaite d'apprendre que le premier magistrat de la République est un républicain, et que ce républicain est M.

Il y a longtemps que M. Grévy est désigné pour ce poste élevé; il y a longtemps que le sentiment public lui a marqué sa place.

A Bordeaux, l'Assemblée nationale, tout réactionnaire qu'elle fût, ne songea pas à se donner un autre président. Elle ne le renversa que quand ent sonné l'heure des intrigues fusionnistes.

Mais dès qu'il y eut une Chambre républicaine,

elle porta M. Grèvy au fauteuil.

A la mort de M. Thiers, il fut unanimement salué comme le candidat républicain, comme le successeur présumé du maréchal de Mac-Mahon; car on croyait alors que la succession allait s'ou-

M. Grèvy est un orateur de premier ordre, bien qu'il ait dès longtemps accepté une situation qui l'éloignait de la tribune. C'est qu'il est avant tout un homme d'Etat, parce qu'il est un homme de caractère.

Son passé est sans tache, et on n'a jamais pu l'accuser d'avoir dévié de la route que lui traçait sa conscience, même pour céder à un entraînement populaire, même pour suivre son parti. Car il est d'autant moins accessible à l'esprit de parti qu'il est plus inflexible dans son attachement aux prin cipes.

Son avènement est pour nous l'achèvement de la République. L'édifice est enfin couronné. Pour l'Europe, c'est une garantie sans réserve. Les cabinets verront enfin à la tête de notre gouvernement un chef d'Etat qui joint à nu glorieux passé une popularité solide et sans alliage; la confiance du pays et des Chambres, la certitude d'un long avenir.

On verra enfin ce que peut un grand peuple qui met à sa tête un grand citoyen.

INFORMATIONS

La commission sénatoriale des finances a constitué son bureau comme suit: Président: M. Calmon; Vice-présidents MM. Magnin et Bertauld; Secrétaires MM. Scheurer-Kestner, Dauphin, et le baron Le Guay.

allog ob manny La peste.

On télégraphie de St-Pétesbourg.

Les autorités Russes ont décidé d'employer le feu pour combattre l'épidémie.

Il a été également décidé que les célébrités médicales européennes seraient reçues avec empressement.

On écrit de Vienne :

Les interpellations relatives à la peste ont vivement absorbé l'attention de la Chambre, et le prince Auersperg a eu la bonne fortune, assez rare depuis quelque temps, de se voir encore une fois applaudi par l'Assemblée tout entière lorsqu'il a fait connaître le résultat des délibérations qui ont eu lieu sous sa présidence entre les délégués des trois gouvernements d'Allemagne, de Hongrie et de Cisleithanie. Bien que le fléau paraisse encore assez éloigné de nous et que le danger ne soit pas imminent, la population aime se sentir rassurée en voyant ses ministres agir avec rapidité pour la préserver contre l'invasion d'une si terrible maladie. Une commission médicale a dû déjà quitter Vienne, sur l'invitation du gouvernement, pour se rendre dans le voisinage des districts infestés étudier définitivement le caractère du fléau.

Vous avez remarqué sans doute parmi les dépêches télégraphiques celle qui vous a annoncé que la peste avait fait baisser la Bourse de Vienne. Il y a du vrai dans cette nouvelle; mais il ne faudrait rien exagé. rer, ni conclure de là à une panique sans motif sérieux. Ce qui est exact, c'est que parmi les mesures indiquées ligure en première ligne d'établissement de quarantaines très sévères à toutes les stations frontières des voies ferrées entre l'Allemagne et l'Autriche d'une part, la Russie de l'autre. On a même admis, pour le cas où le danger deviendrait imminent, la possibilité d'une interruption momentanée de tout service de marchandises entre l'Orient et l'Occident de l'Europe, ce qui ne laisse. rait pas d'affecter sensiblement les recettes de certaines lignes de chemins de fer. Or, la Bourse, escomplant comme à son ordinaire les faits avant même qu'ils se soient produits, a laissé considérablement baisser les actions des lignes qui pourraient être atteintes.

CHRONIQUE LOCALE

A l'occasion de l'élection de M. le président de la République, un congé d'un jour à été accordé par M. le Ministre de l'Instruction publique aux élèves des Ecoles primaires et M. le Préfet du Lot en a fixé la date au mercredi 5 février, en ce qui concerne notre département.

ÉCHENILLAGE

M. le Préfet du Lot vient de prendre l'arrêté suivant, relatif à l'Échenillage:

Article premier. — Avant le 1^{cr} mars prochain, les propriétaires, fermiers, locataires, usufruitiers, usagers ou autres faisant valoir leurs propres héritages ou ceux d'antrui, seront tenus d'écheniller ou de faire écheniller les arbres, arbustes, haies et buissons qui se trouvent sur les dits héritages.

Art. 2. — Ils seront obligés de brûler sur-lechamp les bourses et toiles qui seront tirées des arbres, arbustes, haies ou buissons, dans un lieu où il n'y ait aucun danger de communication du feu, soit aux bois, arbres et bruyères, soit aux maisons et bâtiments.

Art. 3.— Les mêmes obligations sont imposées aux fonctionnaires et administrateurs publics ayant dans leur service la surveillance des promenades, routes, jardins et terrains de toute nature sur lesquels existent des arbres, arbustes, haies et buissons.

Art. 4. — La chasse et la destruction des petits oiseaux est défendue en tout temps. Est prohibé également l'enlèvement de leurs nids et leur couvées.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 1er Février 1879. (28)

Correspondance Littéraire Ad. FAVRE.

LE

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

IX

YOUSSUF-BEY

Ce qui fait la faiblesse du peuple maronile, ce qui l'a toujours laissé à la merci de ses ennemis, c'est que son esprit sans émulation demaure d'ordinaire froid et improductif. Ses mains sont occupées, mais son génie est inerte. Il est bon, mais indolent, il vit séparé des peuplades orientales sans s'en faire redouter, et de son sein stérile, jamais il ne s'est élevé jusqu'iet une de ces individualités actives, audacieuses, puissantes dont la destinée est de faire faire un progrès à la civilisation, un pas à l'humanité. Ainsi, parmi ce peuple de victimes, un seul chef s'est dressé sachant se faire redouter des Druses et respecter des Tures: ce chef, c'est Yous-

Youssufet le fils d'un simple cheik maronite (sorte de maire de village), mais c'est un homme intelligent, courageux, remarquable. A cette heure, bien des chrétiens lui doivent la vie.

Le camp de Youssuf-Karam ou de Youssuf-Bey plutôt, puisque l'on commençait à le nommer ainsi, était situé sur un plateau, au centre de la montagne, mais à l'abri de toute surprise. L'emplacement choisi révélait une véritable intelligence militaire dans le chef de la petite troupe.

Ce camp n'avait aucune tente: les soldats volontaires couchaient à la belle étoile. Les femmes et les enfants de ces braves avaient été renfermés par eux dans un vallon auquel on ne communiquait que par un étroit défilé que gardaient cinq cents hommes sûrs. Des provisions de bouche avaient été amassées, là deux sources donnaient de l'eau en abondance et suffisaient à la colonie de ces victimes échappées au carnage.

Abou'l-Abbas avait raconté rapidement à Youssuf la façon miraculeuse dont lui et son compagnon avaient échappé. Le chef maronite fit donner à Henri les refraîchissements dont il avait besoin.

- « Quelles nouvelles? demanda vivement M. de Villeneuve.

 Les massacres continuent sans interruption!
- Les massacres continuent sans interruption
 Et Zablé ? demanda Abou'l-Abbas.
- Zablé est en cendres !... Les Druses ont tout passacré !
 Mais Zablé comptait plus de douze mille ha-
- bitants, tous chrétiens l's'écria Henri.

 Oui, dit Youssuf; aussi les Druses furent-ils tout d'abord repoussés, mais ils savaient queles chré-

tiens attendaient un renfort, et ces misérables ont eu recours à une infame trahison! Ils fabriquèrent des bannières et des croix qu'ils placèrent en tête d'une troupe de cinq à six mille hommes. Ils s'étaient tous déguisés en Maronites et ils arrivèrent près de la ville en chantant des chansons chrétiennes. Les malheureux habitants, croyant à l'arrivée d'amis, vinrent sans défiance au-devant des Druses. Surpris à l'improviste, ils furent massacrés avec une rage et une rapidité infernales. Quelques-uns purent se sauver. Les femmes et les enfants s'étaient retirés dans la montagne. Ils rencontrèrent là un grand nombre de Maronites qui s'étaient réfugiés dans les bois après la destruction de leurs villages. Alors les Druses ont appelé leurs chiens et ils ont parcouru la montagne faisant la chasse aux chrétiens! En un seul endroit ils ont trouvé cent Maronites; ils leur ont lié les mains derrière le dos pour les mettre à mort avec plus de cruauté: aux uns ils abattaient un seul bras, à d'autres ils coupaient les deux mains, à plusieurs ils enlevaient des morceaux de chair, ils leur crevaient les yeux ou les brûlaient vivants! (1) »

Henri et Abou'l-Abbas, frisonnaient d'horreur. « A Saïda, poursuivit Youssuf, les massacres ont commencé hier. A Damas, ils commenceront peut-

— A Damas ! s'écria Henri en bondissant.

— A Damas i s ceria Henri en bondissant.

— Oui ; c'est là qu'est le chef druse le plus féroce, le cheik Malhoun-Khatoun!

— Malhoun-Khatoun I celui qui commandait les mass acres à Deïr el-Kamar avec l'agah Osman-ben-

1) Ces horribles détails sont de la plus exacte vérité.

Assah et le Turc Kurdic-Pacha?

- Lui-même!

— Sais-tu ce que le cheik a fait des prisonnières qu'il avait emmenées dans la montagne ? » Et Henri, debout, frémissant, attendait la réponse

avec une anxiété effrayante.

« Il les a fait massacrer! répondit Youssuf.

Toutes ? emediam shaara sel maera

— Toutes... à l'exception de deux d'entre elles seulement.
— Qui?... les noms de celles

qu'il n'a pas fait tuer ? s'écria Henri dont les yeux démesurément ouverts jaillissaient hors de leur orbite.

— J'ignore leurs noms, répondit Youssuf. Toul

ce que je sais, c'est que l'une est la fille d'un négociant français, et l'autre d'un marchand juif. » Henri poussa un soupir de soulagement et étreignil les mains d'Abou'l-Abbbas.

« Tu ne m'avais pas trompé! murmura-t-il.

— Mais, reprit Youssuf sans remarquer les signes
que lui adressait le chasseur de panthères, mieus

que lui adressait le chasseur de panthères, mieus vaudrait peut-être pour ces jeunes filles qu'elles eussent été tuées.

— Pourquoi ? fit Henri dont le visage un moment

— Pourquoi? fit Henri dont le visage un momeni illuminé par un rayon d'espoir exprima soudain une terreur nouvelle.

— Parce que l'une, la fille du juif, n'a été gardée que par le motif que son père était riche et pouvait la racheter; si le vieillard est mort ou s'il est ruiné, si ses trésors ont été pillés, et qu'il ne puisse payer enfin, Malgoun-Khatoun inventera des supplices plus terribles que ceux qu'il a déjà pratiqués pour se venger sur sa prisonnière.

(A suivre).

Art. 5. - L'exécution de ces dispositions est confiée à la vigilance de MM. les Maires et Adjoints, Officiers de Gendarmerie, Commissaires de police et Gardes champètres.

is

s-ez ii-

en ė-ie.

ste

rai

gė-sė-

res

ent

ons

et

a

'ail

no.

sse.

er-

ac-

bli-

li 5

ent.

rêté

ro-

eurs

enus

les-

-le-

lieu

o du

aux

po-

oute

stes,

pe-

pro.

eurs

ières

onse

elles

elles

youx

bite.

Toul

régo-

gnes

ieus

'elles

udain

rdée

Art. 6. - MM. les Maires sont invités, en outre, à prescrire les moyens les plus propres à assurer, dans leur commune, la destruction des hannelons et de leurs larves.

Notre compatriote M. Antonin Frézouls, avocat général près la cour d'appel de Toulouse, vient d'être reçu membre de l'Académie de Législation de cette ville.

L'Evénement assure qu'il est fortement question de séparer les services des postes et des télégraphes du ministère des finances et de constituer un ministère spécial qui aurait pour titulaire l'honorable M. Cochery.

Par décision ministérielle du 20 janvier courant, des dispenses de manœuvre dans la proportion de 4 0/0 par canton peuvent être accordées cette année par MM. les généraux de Division aux hommes de l'armée territoriale des classes 1866 et 1867 qui vont être convoqués et qui ont des motifs sérieux à faire valoir.

Les demandes de dispenses doivent être remises à la gendarmerie 40 jours avant l'époque qui sera fixée pour les manœuvres et être accompagnées d'un certificat nº 5 et d'un avis de M. le Maire.

On reçoit les meilleures nouvelles des circons. criptions électorales convoquées pour le 2 février. De Condom, on télégraphie que M. Paul de Cassagnac perd de plus en plus du terrain.

QUELQUES MOTS A PROPOS DE LA DERNIÈRE INONDATION DU LOT.

La dernière crue du Lot me soggère l'idée de vous faire connaître plusieurs améli orations qui pourraient être exécutées avec profit :

1º Lorsque la crue commence, ne serait-il pas utile de placer des drapeaux d'une couleur quelconque mais déterminée d'avance, dans certains endroits visibles, par exemple au milieu des ponts de Cahors? Bien entendn, pendant la nuit ces drapeaux seraient remplacés par des lanternes de différentes couleurs;

2º Les dépêches relatives à la crue, devraient être affichées dans les bureaux de l'octroi des ponts; manual ob 10. hab

3º Sitôt que la crue deviendrait stationnaire, les signaux de jour et de nuit seraient changés, et quand l'eau baisserait décidément, de nouveaux signeaux annonceraient la décroissance à tous les habitants riverains;

4º Des bateaux sauveteurs devraient être places près du Pont neuf, devant le por tà gradins dont on a commencé la construction du côté du faubourg Cabessut. En cas d'une grande inondation c'est ce faubourg, dont les habitants sont épars, qui serait exposé aux plus grands dangers, comme dans la néfaste année de 1783. (Voyez la vie d'Antoine Blanc, dans l'ouvrage du docteur Vidaillet, Hommes illustres du

5º Comme la rue Sainte-Catherine, située dans le quartier du Port-Bollier, est susceptible d'être inondée tout-à-coup, - cela s'est vu le 9 janvier dernier - ne devrait-on pas, pour prévenir les grands malheurs qui pourraient résulter pour les habitants de cette rue, si une forte inondation se produisait pendant la nuit, rétablir l'ancien escalier de sauvetage qui conduisait jadis de cette rue à l'église de Notre-Dame de Soubirous. Cet escalier existe encore mais il est fortement dégradé et fermé, illégalement peut-être, par les propriétaires?

J. M.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 25 au 1 février.

Naissances. Clary, Esther, cul de sac bouzeran. Cluzel, Pierre, rue de Lagasse. Frey, Jean, Port-Bulier. Bélibens, Emilie, rue Nationale.

Mariages.

Verdier Louis, et Garde Eugenie.

Bastide, Grégoire, 30 ans, rue Bousquet. Alazard, Marie, 84 ans, à Labarre.

The second of the first have

Lacassagne, Jeanne, 81 ans, à Toulousque. Espéret, Marie, 92 ans, rue du Chateau. Raynal, Pierre, 55 ans, rue Nationale. Redon, Jeanne, 81 ans, quai Regourd.

CALENDRIER DU LOT. - Février.

	0	1		
	F		SAINTS	FOIRES.
	2	Diman.	LA PURIF.	
	3	Lundi.	s Raymond	Lalbenque, St-Martin-de-
				Vers, Bagnas, Molières, Teyssieu, Camy.
THE IN	20	a airi	se Jeanne.	Sousceyrac, Frayssinet, La- bastide-Murat.
	5	Mercr.	se Agathe.	Puy-l'Evêque, Sonac, Cres- sensac.
DO BB	6	Jeudi.	se Hyac. de M.	Frayssinet-le-Gélat, Catus, St-Céré Fajoles.
	7	Vend.	s Romuald.	Marminiac.
DE UP			s Jean Mat.	Les Junies, Bretenoux, La- capelle-Marival, Cazillac.
-	3135	RELEGIAL.	Adding to the State of	and and to be and U.S. and

P. L. le 7, à 1h. 51 du matin. D. Q. le 13, à 7h. 3 du soir. N. L. le 21, à 4h. 12 du matin. Les jours croissent de 1 h. 4 m.

Pour la chronique locale, A. Laytou

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Paris, 31 janvier.

Les journaux sont unanimes à rendre justice, sans distinction de parti, à la correction et à la dignité du maréchal de Mac-Mahon pendant la journée d'hier.

La transmission du pouvoir présidentiel s'est opérée non-seulement sans secousse, mais au milieu du calme le plus complet. Paris et Versailles ont eu la même physionomie que les jours ordinaires, avec cette seule différence que les marchands de journaux ont fait une meilleure recette.

Cette paix profonde dans toutes les classes de la population est un fait considérable. Il répond aux dernières critiques des ennemis de nos institutions républicaines, qui sont d'autant mieux assises que la plupart de leurs défenseurs sont arrivés à elles par patriotisme et par bon sens.

Paris, 31 janvier.

M. le ministre des affaires étrangères a adressé à tous les représentants de la France à l'extérieur, une dépêche leur annonçant l'élection de M. Jules Grévy, comme président de la République Française, et les chargeant de notifier le fait aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités. Abrobb lan lapan A ablinoises

Paris, 31 janvier.

Hier soir, M. le général Gresley, ministre de la guerre, a donné l'ordre à tous les commandants de corps d'armée présents à Paris, de rejoindre immédiatement leurs postes. Tous ces officiers généraux sont partis par les trains du soir, pour leurs résidences respectives.

Paris, 31 janvier, 2 h. soir

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin au domicile particulier de M. Grévy, qui ne s'installera à l'Elysée que dans quelques jours.

Tous les groupes de la gauche ont accepté la candidature de M. Gambetta à la présidence de la Chambre. Cependant M. Gambetta aurait déclaré qu'il ne prendrait pas possession du fauteuil avant de connaître la teneur du Message de M.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 31 janvier.

4 heures 05.

Il est procede à un scrutin pour l'élection d'un président.

Voici le résultat du scrutin : Nombre de votants. 405 Bulletins blancs. 67 M. Gambetta. 314

M Gambetta est proclamé président de la Chambre des députés. (Applaudissements répétés.)

Versailles, 5 heures.

Les Chambres vont se séparer jusqu'à jeudi prochain sur la demande du gouvernement.

C'est ce jour-là que sera lu le Message du président de la République, et c'est ce jour-là aussi que M. Gambeéta prononcera une allocution à la Chambre.

M. Gambetta ira s'installer au Palais d'Orsay, à Paris, comme président de la Chambre des

Bourse de Paris

Cours du 1er Février.

Rente 3 p. %..... 77.75 - 41/2 p. °/..... 79.40 - 5 p. °/0..... 112.60

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURI du 31 jany		CLOTUI précéde	
Banque de France	3.060	B	3.050	n
Crédit foncier	777	50	773	75
Orléans-Actions	1.180	D	1.182	50
Orléans-Obligations	364	מ	364	n
Suez	697	50	696	25
Italien 5 %	74 :	30	74	30

L'Univers Illustré.

Sommaire du numéro du 25 janvier.

TEXTE: Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin par X. Dachères. — Théâtres, par Gérôme. — L'observatoire du pic du midi, par Charles Murato. - Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. - Le musée des arts décoratifs, par Simon de Vandières. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Fra Angelico, par Ch. Murato. — La Robe de Noces, par Alexandre Dumas (suite). — Chypre, par Ch. M. — Bulletin financier, par Plutus. — Echecs.

GRAVURES: Ascension de M. Albert Tissandier à l'observatoire du général de Nansouty, sur le Pic du Midi. — M. Martel, président du Sénat. — Théâtres national de l'Opéra: Yedda, légende japonaise, ballet en trois actes, de M. Mortier, Gille et Meran'e; musique de M. O. Mêtra. — Théâtre de "Ambigu: L'Assommoir, drame en cinq actes, de M. W. Busnach et O. Gastineau, tiré du roman de M. Emile Zola. — Théâtre des Bouffes-Parisiens; La Marocaine, opéra-bouffe en trois actes; paroles de M. Paul Ferrier, musique de M. J. Offenbach; acte deuxième. — Le Musée de Arts décoratifs au palais des Tuileries, pavillon de Flore. — M. ambroise Tardieu membre de l'aca-émie de mèdecine, décedé le 42 janvier. — Espagne; un naufrage sur la cote janvier. - Espagne; un naufrage sur la cote cantabrique. - Fra Angelico, d'après une aquarelle de M. Duncan. - Ile de Chypre (deux gravures). - Rébus.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 942º livraison. (— janvier. 4879). — D'Orenbourg à Samarkand. — Le Ferghanah, Kouldja et la Sibérie occidentale. 25 Impressions de voyage d'une Parisienne, par madame de Ujfalvy-Bourdon. — Texte et dessins iné-dits. — Treize dessins de Taylar, P. Sellier, Catenacoi, Barclay. E, Rongat et Eerdinandus,

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. - Sommaile de la 321º livraison (25 janvier 1878. — TEXTE: Le Neveu de l'Oncle Placide, troisième partie, par J. Girardin. - Nos Colonie: La Nouvelle Calédopar Louis Rousselet. - Le chien du capitaine, par Louis Énault. — Le Papier dans l'Antiquité, par Charles Raymond.

DESSINS : A. Marie, E Dardoize, Moynet, Riou. Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants decine, sans purges et sans frais, par la délicieuse fa-rine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie. crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthrsie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des ensants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaul); de vingt années de dyspepsie. -Dartres M. Gr. Voos, de Liége, abandoné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalécière. - Nº 49, 871 : Mme Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes, et nausées. - Nº 46, 270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — Nº 46, 260 : M. le docteurmédecin Martin, d'une gastraigie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. - Nº 46, 218; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. - Nº 18, 744; le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. - Nº 49, 522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viandes elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte: 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. - Le Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation en toute odeur siévreuse en se levant, on après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même derès le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. -La Revalescière chocolatée, rend l'appétit, bonue digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12c. la tasse. - Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. - Dépôt à

Cahors. Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. - Du BARRY et Ce, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Au printemps, au moment où se manifeste la circulation des humeurs, l'on songe toujours aux dépuratifs; nous ne pouvons rien conseiller de mieux dans ce but, que le Sirop de Raifort iodé, préparé à froid, de Grimault. Ce produit, dont la base est le cresson, le cochléaria, etc., plantes si populaires par lenrs propriétés dépuratives et fortifiantes, s'emploie avec le plus grand succès aussi bien pour les enfants que pour les grandes personnes. M. le docteur Favrot, dans un article publié dans la Revue médicale. s'exprime en ces termes:

« Le Sirop de Raifort iode de Grimault, nous » nous paraît destiné à occuper une grande » place dans la thérapeutique. Nous sommes » heureux de pouvoir signaler les excellents » résultats que nous avons constamment ob-» tenus de son emploi comme régénérateur du » sang, dans certaines affections chroniques » générales, teoant à une âcreté quelconque » du sang, mais surtout dans celles dites » spéciales, alors que l'Iodure de Potassium, » l'huile de Foie de Morue et beaucoup d'au-» tres dépuratifs en vogue étaient insufffisants » on ne pouvaient être supportés par des es-» tomacs trop délicats.

« Dr A. FAVROT. »

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

UN CONSEIL A SUIVRE

De toutes les maladies qui apportent leur contingent au bullelin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles, celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité, c'est assurément la phthisie pulmonaire. Jusqu'à présent, la science n'a encore trouvé aucun moyen certain de guérison, et son rôle se borne à sonlager les phthisiques et à prolonger, à force de soins, leur existence de quelques années. Chacun sait qu'on recommande aux poitrinaires de passer l'hiver dans les climats chauds et autant que possible dans le voisinage des forêts de sapios, dont les émanations ont une action si favorable sur les poumons. Malheureusement, bien des malades ne peuvent pas se déplacer ; s'est spécialement à eux que cet article s'adresse.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sor les malades atteints de phthisie et de bronchite.

C'en est assez déjà pour que ce produit mérite de fixer l'attention des malades. Mais il fant bien se persuader que c'est surtout au début de la maladie qu'il faut prendre le remède. Le moindre rhume peut dégénérer en bronchite; aussi convient-il pour en tirer le plus grand parti possible, de se mettre au traitement du goudron dès que l'on commence à tousser. Cette recommandation est d'autant plus utile, que beaucoup de poitrinaires ne se doutent même pas de leur maladie et se croient seulement atteints d'nn gros rhume ou d'une légère bronchite alors que la phthisie est déjà déclarée.

Le goudron s'emploie sous forme d'eau de goudron. Autrefois on mettait du goudron dans le fond d'une carafe, on remplissait avec de l'eau qu'on agitait deux fois par jour, pendant une semaine, avant de l'employer; on obtient ainsi un produit peu actif, très-variable dans ses effets et d'un goût âcre et désagréable. Aujourd'hui on trouve chez tous les pharmaciens, sous le nom de Goudron de Guyot, une liqueur très concentrée de goudron qui permet de préparer instantanément, au moment du besoin, une eau de goudron très-limpide, très aromatique et d'un goût assez agréable. On en verse une ou denx cuillerées à café dans un verre d'eau et on peut ainsi obtenir à volonté une eau de goudron

plus ou moins chargée de principes aromatiques et d'un prix minime à ce point, qu'un flacon du prix de 2 francs peut servir à préparer dix à douze litres d'eau de goudron. Du reste, une instruction détaillée accompagne chaque flacon.

C'est avec le Goudron de Guyot que les expériences ont été faites dans sept hopitaux et hospices de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, à

Vienne et à Lisbonne.

M. Guyot prépare aussi des petitss capsules rondes de la grosseur d'une pilule, qui, sous une mince couche de gélatine sucrée, contiennent du goudron de Norwége pur de tout mélange. Cette forme peut être recommandée anx personnes qui ont de l'aversion pour l'eau de goudron ou que leur position appelle à voyager fréquemment. Deux ou trois capsules de goudron de Guyot au moment du repas remplacent facilement l'asage de l'eau de goudron. Chaque flacon du prix de 2 fr, 50 contient 60 capsules; c'est assez dire à combien peu revient le traitement par les capsules de goudron de Guyot: dix à quinze centimes par jour.

Lorsqu'un rhume sera déjà ancien on lorsqu'on voudra obtenir un effet plus rapide, il conviendra de suivre le traitement par les capsules de goudron en même temps que l'on prendra de l'eau de goudron au repas et au moment de se coucher. Ce double traitement dispense de l'emploi des tisanes, pâtes et sirops, et le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

ET FONDERIES DE BINGHAM CAPITAE : 17,000,000 DE FRANCS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

34,000 Actions de 500 Francs FORMANT LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mis de Banneville, G. O. 祭, M. le Cle de Maugny 祭, an-Ancien Ministre, cien chargé d'Affaires de M. Buchot 3, Admintistr. France. de la Société d'ass. la Fon- M. Outrey, C. 🔆, Adminst.

des mines de Laurium. M. Dommartin 🔆, ancien M. Ch. Rugel. Banquier. Juge au Tribunal de Com- M. le Cte de Vassal-Montmerce de la Seine.

merce de la Seine.

M. Lemoine, Ingénieur, Adminis.du Crédit Mobilier.

wiel.

M. Welche, C. 梁, Ancien

minis.du Crédit Mobilier.

EXPOSÉ:

Le but de la Société est l'acquisition immédiate, déjà assurée par contrat, de la propriété des mines d'argent, fonderies, ateliers et dépendances de 01d Telegrap (Utah), l'une des plus riches de l'Amérique actuellement en pleine exploitation et dont les bénéfices nets sont de 347,500 francs par mois. Les déventes et a publicant des actuels de des plus riches de la condition de l loppements et améliorations actuels doivent, dès cette année, doubler les bénéfices.

VERSEMENTS:

constitution de la Société.

SOUSCRIPTION OUVERTE

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 FEVRIER A PARIS, à la Société anonyme de Crédit Mobilier,

15, place Vendôme; EN PROVINCE, chez tous les Banquiers, ses corres-

On peut, dès à présent, souscrire par correspon-

On peut se procurer au Crédit Mobilier tous les rapports, prospectus et statuts.

PAPIER LARDY

Jéplace le mal en attirant le sang vers la peau. - Souverain dans les rhomes aigus ou chroniques, bronchites, catarrhes, asthme, irritations de la poitrine on de la gorge, ainsi que dans les douleurs, sciatique, lumbago, etc. 1 fr. 50 la boîte.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

LARRIVE

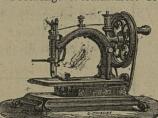
5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot) .

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE.

Machines à Coudre de tous systèmes :

Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hurtu et Hautin, Accessoires, pièces de rechange et fournitures. Coupe-boutonnières.

Tapis de table brochés soie, Drapés, Algériens, Tapis d'appartements et passages. Carpettes et Descentes de lits, Moquette et haute laine. Chemises cretonne, blanche et couleur. Calecons et Gilets flanelle de santé.



Galoches et chaussures d'hiver. Couverture de voyages françaises et anglaises. Chapelières, malles fines et ordinaires. Chancelières, Valises, étuis à chapeaux.Couvrepieds, Indiennes meuble, toiles, Nappes, Serviet-

tes calicots. Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur.

SEMELLES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds. - Prix : 4 fr. Machines a coudre, pour étrennes :

La petite Silencieuse. . . . 40 fr. || L'Abeille. 150 fr. La Merveilleuse 50 La machine-Bijou 170 La véritable Silencieuse. . La Nec-plus-ultra. 90 La Productive..... 90 L'Active....



MACHINES

SYSTÈME ELIAS HOWE:

No 1, 200 f. No 2, 225 f. No 3, 250 f.



BURRANT

Mª TAPISSIER, RUE DE LA PRÉFECTURE, A CAHORS,



J'ai l'honneur de vous informer que je viens de transférer mon Magasin rue de la Préfecture, ancienne maison Calvet. Comme par le passé, ma Clientèle trouvera chez moi un grand assortiment de Papiers peints, Drapeaux avec frange et hampe dorées, inscriptions demandées.

Toilettes anglaises, Tables de salon, Tables à ouvrage. Sommiers élastiques très bien conditionnés, avec ressorts de première qualité, aciérés.

Franges coton en tout genre, Passementerie laine et soie, Embrasses de toute façon.

Ciels de lit, Bâtons noyer, acajou, et tout autre bois; Paters, Toiles cirées.

Fauteuils, Chaises, Canapés en tout genre.

Prie-Dieu, Chauffeuses, etc., etc. Garnitures de lit et de croisées dans tous les styles.

Papiers peints depuis 0 fr. 35 c. le rouleau; Papier satiné à 0 fr. 95 c. Papier doré 1 fr. 50.

Bordare depuis 1 fr. les 32 mètres jusqu'à 4 fr.; dorée, 5 fr. les 32 mètres jusqu'à 10 francs.

Le tout à des Prix modérés.

ANTI-ASTHMATIQUES DE BARRAL

Le Papier et les Cigares Anti-asthmatiques de Bin BARRAL Sont recommandés par les médecins pour combattre l'Asthme ainsi que l'Oppression qui accompagne la plupart des affections des voies respiratoires. La boîte de Papier, 5 fr.; 1/2 boîte, 3 fr. - La boîte de Cigares, 3 fr. Dépôt dans toutes les Pharmacies

Envoi franço contre mandat ou timbres-poste adressés à Barral, 80, faubourg St Denis, à Paris.

FONDS DE COMMERCE

A CÉDER DE SUITE.

Lingerie, Bonneterie, Ganterie, Mercerie, fine Parfumerie.

Liquidation pour cause de cessation de commerce.

Grande réduction sur les prix.

S'adresser AUX TROIS SŒURS

Mlles SOULIÉ, galerie de Fontenille, à Cahors.

A VENDRE

DE FAMILLE

et Harnais.

S'adresser au bureau du Journal.

rondissement exécution de 8 juin 1811 ement du Lo exécution 8 juin 18 et du Département, dresse callaticle 93 du règlement du 18 l'article 93 du règlement du 18 l'article 94 du 18 l'article 94 du 18 l'article 95 du règlement du 18 l'article 95 du De chaque Commune du Départe aux chefs-lieux du Canton, de l'arr

EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCIQUE

Prévient sûrement la Phthisie pulmonaire. Dépôt dans toutes les Pharmacles.

EAU MINÉRALE NATURELLE

Sources de l'État. Applications en médecine:

GRANDE - GRILLE. — Affections lymphatiques,
maladies des voles digestives, engorgements du
fole et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voles digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence
CÉLESTINS, — Affections des reins, de la vessie,
gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la Cle concessionnaire:
PARIS, 22, Boulevart Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la
CAPSULE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux
minérales. pharmaciens et droquistes. Sources de l'État. Applications en médecine :

minérales, pharmaciens et droguistes

Bureau: 29 rue Saint-Roch..

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix. H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volome de 1878 (45° année de la collection) est en vente.

Collection: les 30 premiers volumes, chacon, 4 francs, port en sus; les vo lumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE.

Pharmacie Centrale de Cahors

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL

Successeur de M. Vinel, et voulant, tographie et l'industrie. continuer les traditions de l'ancien et regretté Maître de la Pharma- core à la Pharmacie Vinel, divers prevenir le Public que je ferai tous mes efforts pour conserver et augmenter la confiance de la clientèle de la Mai on.

Ancien élève de M. Filhol, professeur de chimie et Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, je viens me recommander à mes clients par la conscience que j'ai de ma profession, l'attention que je porterai dans mes préparations pharmaceutiques et le prix modéré de mes produits.

On trouvers à la Pharmacie Centrale, le dépôt de toutes les sqéciaiités françaises et étrangères. l'Elixir vermifuge, le Sirop et Pastilles des Chantres de F. VINEL, les Thés et Chocolats variés. - Les Bandages, Bas à varices sur mesure, Ceintures ventrières, Irrigateurs, Clysopompes, Biberons, articles d'allaitement. Bouts de sein, etc., etc. Outre ces articles, on trouvera en-

cie Centrale, j'ai l'honneur de produits composés par le successeur, qu'il livrera au public avec la garantie de son nom. Tels sont : le Sirop pectoral contre les rhumes récents et anciens, l'Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi même ins-tantanément 1 litre de vin de quinquina; la Liqueur concentrée de goudron préparée par un procédé mécanique tout nouveau, employée avec succès, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires ; l'injection végétale, guérison assurée des maladies secrètes après 8 ou 10 jours de soins; diverses Eaux de toilette possédant des propriétés hygiéniques incontestables; un Composé chimique contre les tâches de rousseur et les boutons de la figure ; l'eau chimique contre la chute des cheveux; le liniment à la glycerine contre les gerçures et les fissures de la peau; Eau de quinine, Eau de Cologne supérieure, Eau de Botos, Vinaigre de Les produits chimiques pour la pho- | toiletie, etc., etc.

DOUCEDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ.

à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCEDE, marchand tailleur.